

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 5 (1902)  
**Heft:** 242

**Artikel:** Servitude militaire  
**Autor:** Fourier, Eugène  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-251762>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

• 16<sup>me</sup> grief. — Que les comptes des communautés soient passés uniquement devant la communauté et non devant d'autres, comme du passé et d'ancienneté.

Réponse. Accordé.

• 28<sup>me</sup> grief. — Qu'il soit libre aux communautés de s'assembler pour négoce, sans autre permission, comme d'ancienneté.

Réponse. Accordé pour ce qui regarde chaque communauté en particulier moyennant que l'officier ou ambour du lieu y soit présent.

• 30 grief. — On répète la concession de l'angal et tous nos papiers enlevés.

Réponse. — Accordé puisque tous les papiers se trouvent dans le coffre du pays.

35<sup>me</sup> grief. — L'on demande que les sujets de Son Altesse ayant droit de retirer un bien acheté par un étranger non ressortissant de la Montagne, demandant éclaircissement si le dit étranger admodie des biens, si eux les sujets n'ont pas le droit de rétraction de ces mêmes biens au prix et moyennant se bien acquitter de l'admodiation.

Réponse. Accordé la rétraction pour l'achat des biens-fonds suivant le traité de Delémont, mais point pour les admodiations.

• 38<sup>me</sup> grief. — Concernant les sels, les sujets de la Franche-Montagne demandent qu'il leur soit permis d'en acheter où bon leur semblera, comme d'ancienneté, sans se voir condamnés à de rigoureuses amendes du contraire.

Réponse. Il leur sera permis d'en acheter où bon leur semblera, pourvu que ce soit du sel de Son Altesse, avec cette déclaration que Son Altesse, à proportion de la distance des lieux, ne leur vendra pas de sel plus cher qu'aux autres sujets, qui seront fournis du sel de la même qualité dont on fournira la Montagne.

• 39<sup>me</sup> grief. — Touchant les fiefs l'on demande que les cens se payent comme les lettres portent, comme d'ancienneté.

Rép. Accordé.

• 40<sup>me</sup> grief. — On nous a séparés de la Prévôté de Saint-Ursanne, sur cela nous demandons pourquoi on nous a chargés des lods de vendition des biens-fonds, et nos confédérés en sont exempts ; on demande d'en être allibéré par Son Altesse.

Réponse. Ils payeront les lods comme d'ancienneté et suivant le traité de Delémont.

— Dors, petit, dors... les polis anges du paradis dont tu es le frère garderont ton sommeil. Dors, mon cher petit !...

L'enfant sourit.

— Alors, chante, Zette !

— Je... ne peux pas, dit-elle, mais dors tout de même, et tu seras sauvé, mon amour ! oh !... je t'en prie !... ne bouge pas...

Bien sagement. Tiennet obéit et ne bougea pas.

Mozette avait de l'eau jusqu'à la taille, mais ses mouvements restaient libres. Alors elle attachait l'enfant dans sa couchette, comme elle le faisait chaque soir afin qu'il ne tombât pas s'il se remuait pendant son sommeil, et, après, l'avoir encore embrassé et fait une courte prière, elle pousse doucement avec précautions, le fragile et précieux esquif par la croisée dont l'eau atteignait juste le niveau.

Haletante, le cœur angoissé, elle le vit emporté par le courant avec une rapidité effrayante, mais sa prière avait été entendue, car il fut miraculeusement arrêté au passage par les trois hommes dont la barque ne pouvait plus avancer, et Mozette poussa un soupir de soulagement. L'enfant était sauvé.

Ces quelques citations, les plus importantes, sont suffisantes pour juger quelles étaient les revendications des Franches-Montagnards. Ceux-ci ne se préoccupaient que de leurs propres intérêts et quand les agitateurs des autres parties de l'Evêché voulurent les exciter à faire cause commune avec eux dans la révolte contre le prince-évêque, ils eurent le bon esprit de s'arranger directement avec le souverain. Il y eut bien quelques partisans de Péquignat et des révoltés d'Ajoie, comme Jean-Ignace Girardin et Jean Froidevaux des Brenleux. Ce dernier avait excité le peuple à la révolte, il tenait des discours politiques tels que son arrestation avait été ordonnée. Conduit sous escorte vers Porrentruy, par le Châtelain de Saignelégier, il eut le temps de faire prévenir ses deux frères. Ceux-ci prirent les devants, arrivèrent à Courgenay et informèrent Pierre Péquignat de ce qui se passait. Les fils du fameux révolté coururent aux armes, il se forma de suite un attroupement et Froidevaux fut arraché des mains de ses gardes. Girardin fut moins heureux. Il subit d'abord une incarcération au Château de Porrentruy pendant 9 ans, puis fut relâché, après qu'il eût demandé pardon à son prince et que ses parents se fussent portés comme caution que sa mise en liberté ne causerait aucune émeute aux Franches-Montagnes. Revenus à des sentiments meilleurs et touchés des bontés du prince, ces deux exaltés se montrèrent dans la suite dévoués et fidèles à leur souverain. 1)

Ces braves Montagnards, satisfaits des concessions de leur prince, ne se doutaient pas que, soixante ans plus tard, leurs franchises séculaires s'effondreraient sous le souffle de la tempête de 1793.

(A suivre.)

## Servitude militaire

Qui n'a pas remarqué combien les chiens aiment les soldats ? Ces intelligents animaux, toujours à la recherche de la société de l'homme, adorent le séjour des casernes ; leur affection pour les militaires se donne surtout un libre

1) Voir le jugement rendu après les Troubles, aux archives de l'Evêché actuellement à Berne.

— Maintenant, je peux mourir... pensa-t-elle.

Et bravement, stoïquement, ses mains fluettes croisées sur sa poitrine, à la façon dont on nous représente les saintes sur les gravures des vieux missels, Mozette mourut avec un sourire aux lèvres devant les spectateurs terrifiés de ce drame, qui restaient impuissants à la sauver.

Ceux qui montaient la barque ne tentèrent plus de remonter le courant. A quoi bon continuer leurs efforts désespérés puisqu'il ne restait personne à secourir, puisque l'eau avait englouti la pauvre petite Mozette et que tout à l'heure, dans un instant, le moulin s'écroulerait et finirait à son tour.

Chargés du petit enfant qui, nouveau Moïse, venait d'être si providentiellement recueilli, ils concentrèrent donc leurs efforts à atterrir au milieu de ceux qui les attendaient, mortellement anxieux.

Moins d'une heure plus tard, le moulin s'effondrait.

V

Cette inondation qui ne dura pas fut pourtant si dévastatrice que le souvenir s'en perpétue

cours lors du passage des régiments ; pendant les manœuvres, il est bien rare qu'un ou plusieurs chiens n'abandonnent pas leurs maîtres pour suivre leurs préférés : chaque régiment ramène quelques-uns de ces égarés, séduits par le prestige de l'uniforme.

Cette année, le 15<sup>me</sup> hussards avait fait les manœuvres dans le département du Doubs, entre Besançon et Pont-de-Roide ; le régiment fit séjour dans cette dernière localité et de là se dirigea par étapes vers Dôle, sa garnison. Un chien le suivit. C'était une sorte de griffon mâtiné d'épagneul qui, dès l'arrivée des hussards à Pont-de-Roide, ne les avait plus quittés, accompagnant les hommes partout, aux corvées de fourrages, au pansage, à l'abreuvoir, quêteant une caresse de son regard expressif, toujours joyeux, plein d'entrain. Les hommes le flattaient de la main, lui abandonnaient le restant des gamelles, et lorsque le régiment partit, il l'accompagna. En vain, quelques sous-officiers essayèrent de le chasser, de lui faire rebrousser chemin, il s'obstina.

— Y ne veut rien savoir, observa un trompette, et les sous-officiers ne s'en occupèrent plus.

A l'étape suivante, le griffon n'avait pas quitté ses amis.

— Tiens, voilà Jeannot, dit un homme.

Il était baptisé, le nom lui resta. Il continua à suivre la colonne, gambadant autour des chevaux, suivant les cavaliers indistinctement ; la nuit, couchant dans les granges, à côté des hommes ; c'est ainsi qu'il arriva à Dôle où il s'installa au quartier. Les hommes l'adoptèrent ; Jeannot devint le chien du régiment : le griffon trouvait cela tout naturel et paraissait enchanté de ses nouveaux maîtres.

Lardois, un jeune soldat arrivé dans l'armée, prenait surtout soin de Jeannot qui peu à peu s'attacha à lui et ne le quitta plus. Lardois était un enfant de la campagne, mélancolique et rêveur, qui avait laissé dans son village une mère qu'il adorait ; la séparation avait été on ne peut plus douloureuse ; dès son arrivée au régiment, le mal du pays s'était emparé de lui, impérieux, invincible ; il ne pouvait pas s'habituer à l'existence du quartier, bien qu'il n'eût à se plaindre de personne. Toujours triste, il songeait sans cesse à sa mère et à ses champs ; il reporta sur le pauvre chien perdu toute son affection, il ne s'ennuya plus et prit moins au tragique la vie militaire. Le griffon n'était pas ingrat et lui témoignait de mille manières son amitié ; il le suivait partout, à l'exercice, à la manœuvre, au

de père en fils dans le pays où l'on en parle encore avec terreur.

Les corps des meuniers disparurent à jamais, mais celui de Mozette fut retrouvé trois jours après dans l'herbe haute du petit bois avoisinant le moulin.

Une haie d'églantines l'avaient retenue, et la jeune fille était là, étendue, toute blanche, avec les yeux clos, les mains encore jointes et les cheveux embrouillés autour des menues ramilles, à ras du sol.

La mort l'avait emportée avec sa prière aux lèvres.

Elle repose en terre sainte, dans le cimetière du village, à l'ombre d'une croix fleurie de clématites et de lisérans.

Et bien souvent un homme, vieux maintenant, y va rêver et prier, répétant sans s'en douter les paroles prononcées par Mozette quand elle s'adressait à lui, enfant, car cet homme n'est autre qu'Etienne, le petit-fils des meuniers :

— Dors... les beaux anges du ciel gardent ton sommeil !

Jean BARANCY.

FIN.

pannage ; il l'accompagnait dans la chambre et couchait sur son lit. Quand le petit hussard montait la garde, Jeannot lui tenait compagnie se chauffant près du poêle toujours rouge du corps de garde et lorsque Lardois prenait la faction, quel que fût le temps, par la neige ou par la pluie, il le suivait pas à pas comme son ombre. Le soldat partageait sa gamelle avec lui et en avait grand soin ; son affection pour le griffon avait opéré une heureuse diversion dans son esprit : il n'avait plus la nostalgie. Il avait conté l'aventure à sa mère et lui avait annoncé qu'à son retour il amènerait Jeannot.

L'hiver se passa sans incident ; au printemps, un chien enragé traversa la ville et mordit plusieurs de ses congénères ; aussitôt la municipalité édicta des mesures préventives et le colonel donna l'ordre d'abattre tous les chiens du quartier.

A la lecture de la décision qui avait lieu chaque jour après l'appel du pansage, Lardois, rempli d'inquiétude, sentit son cœur se serrer ; ce fut bien autre chose lorsque, le soir, le brigadier de semaine entra dans la chambre et lui intima l'ordre d'abattre Jeannot le lendemain.

Il mangeait sa soupe, la dernière cuillerée s'arrêta dans sa bouche ; interloqué, il regarda son supérieur.

— Eh bien, oui, avez-vous compris ? dit le brigadier, ordre du colonel.

— Comment... dites-vous... brigadier ? hégaya-t-il, tout pâle.

— Vous n'avez pas entendu ? Je vous désigne pour abattre Jeannot demain matin.

— Moi ! demanda le hussard tremblant.

— Oui, vous ; vous m'embêtez, à la fin ! Est-ce que vous croyez que cela m'amuse ? grommela le brigadier en se retirant.

Lardois ne-mangeait plus, l'émotion lui avait coupé l'appétit ; pendant que Jeannot achevait sa gamelle, il le regardait, hébété, ne pouvant en croire ses oreilles.

Tuer Jeannot ! Il était sans doute le jouet d'un cauchemar. Lui qui se serait privé de tout pour que le brave chien ne manquât de rien, on lui ordonnait de l'abattre ! C'était impossible ! Il n'exécuterait pas un ordre pareil. Le griffon qui avait vidé la gamelle vint le caresser ; il lui lécha les joues sur lesquelles coulaient de grosses larmes.

— Tu as entendu, dit un camarade, il faut que tu abattes Jeannot.

— Je n'y consentirai jamais ! dit Lardois.

— Tu sais, mon vieux colon, reprit le camarade, refus d'obéissance, conseil de guerre.

— Il y en a d'autres, dit Lardois de plus en plus consterné.

— Quand aurez-vous fini de discuter les ordres que l'on vous donne ? interrogea d'une voix impérative le brigadier de la chambrée.

Chacun se tut. Le petit hussard, le cœur plein d'angoisses, prit sa tête entre ses mains et s'abandonna aux réflexions les plus amères ; Jeannot, assis en face de lui, le regardait tendrement, agitant la queue en signe de contentement. Lardois n'eut plus qu'une idée fixe : sauver la vie à Jeannot sans commettre d'infraction à la discipline. Il ne se coucha pas, ruminant dans sa tête les projets d'évasion les plus extraordinaires. Il attendit que l'extinction des feux fût sonnée et quand tous ses camarades furent endormis, il quitta furtivement la chambre suivi de Jeannot qu'il avait résolu de faire disparaître. Il gagna l'infirmerie des chevaux, puis la cour des fumiers ; dans cet endroit, le mur de clôture n'était pas très élevé : c'est par là que les hommes qui voulaient courir une bordée découlaient. Il grimpa sur le mur, prit Jeannot qu'il jeta de l'autre côté, dans une déserte qui longeait le quartier ; il sauta à son tour et il se dirigea vers la campagne. Il marcha longtemps ; quand il se crut assez éloigné, il

chassa Jeannot qui, très étonné, le regardait l'air suppliant ; mais le petit hussard, inflexible, continua à le repousser ; comme Jeannot n'obéissait pas, il cassa une branche de saule et il le frappa ; Jeannot, effrayé, se sauva ; il le poursuivait en lui jetant des pierres, si bien que le fidèle animal, ahuri, la queue entre les jambes, s'enfuit dans les bois. Le hussard, après s'être assuré qu'il n'était pas suivi, rentra au quartier en escaladant de nouveau le mur. Il était trois heures du matin. Il se coucha sans bruit, tranquillisé dès lors sur le sort de son ami.

Quand retentit la sonnerie du réveil, tous les hommes se levèrent pour se rendre à la corvée de litière.

Le brigadier de semaine entra :

Lardois, appela-t-il.

— Présent, brigadier.

— Appelez Jeannot et suivez-moi.

— Jeannot ? il est parti ; je ne sais pas où il est.

— Y s'est méfié du coup, dirent les hommes, gouaillleurs.

— Avez-vous fini de faire la bête ? reprit le brigadier, je n'ai pas le temps de m'amuser.

— Je vous assure qu'il n'est pas ici.

Lardois n'avait pas achevé sa phrase que Jeannot, tout crotté, bondissait dans la chambre et l'étreignait dans ses pattes.

Le hussard chercha un point d'appui, il chancelait.

A ce moment, on entendit dans le corridor l'adjudant furieux, qui apostrophait le brigadier en poussant des jurons.

— Encore ce chien ! Allez-vous bientôt m'en débarrasser mille tonnerres ! Faut-il que je commande la corvée. Allons, vous, dit-il à Lardois, suivez-moi et plus vite que ça.

Atterré, sans volonté, Lardois suivit. Dans la cour, un maréchal les attendait, muni d'une corde et d'un marteau. Tous quatre se dirigèrent vers le Doubs. Jeannot marchait en avant, en gambadant, heureux de vivre, respirant l'air à pleins poumons. Lardois, blême, la face décomposée, faisait peine à voir. On eût dit que c'était lui que l'on conduisait au dernier supplice.

Quand ils furent arrivés sur la berge, le maréchal attacha une pierre à la corde et fit un nœud coulant qu'il passa au cou de Jeannot ; le griffon lui léchait les mains en agitant la queue.

— Prends, dit-il à Lardois, en lui remettant la corde, et tiens le bien.

Levant le bras, il asséna sur la tête du malheureux chien un violent coup de marteau. Jeannot poussa un hurlement lugubre, horrible.

— Dépêchons-nous, dit le brigadier ; à l'eau !

Machinalement, le petit hussard jeta le chien dans l'eau.

Floc ! et le cadavre disparut.

Le hussard tomba tout de son long sur l'herbe. Il était évanoui. Quand il revint à lui, le brigadier et le maréchal avaient débouonné son bourgeron et lui jetaient de l'eau sur le visage.

— Cela va mieux ? interrogea le brigadier. Cela vous fait de l'effet. Cela n'est pas toujours gai la vie militaire ; c'est l'ordre, il fallait obéir.

Le maréchal alluma sa pipe ; ils revinrent au quartier.

En entrant dans la chambre, le petit hussard s'assit sur son lit ; il tremblait.

— Ne m'en voulez pas, dit-il doucement ; c'est l'ordre, c'est l'ordre.

Il dut se coucher, un frisson glacial agita tout son corps. Une fièvre intense se déclara ; on envoya chercher le médecin qui le fit entrer d'urgence à l'hôpital.

Il ne reprit pas connaissance ; le lendemain soir, il mourut en murmurant le nom du pauvre toutou.

Eugène FOURRIER.

## Aux champs

### Quelques céréales.

Donnons quelques aperçus sur les céréales qui, outre le blé sont les plus utilisées dans nos contrées. M. Jacot en parle ainsi dans le *Messenger* :

**Le seigle.** — Le seigle ressemble au blé ; son grain est plus mince, plus allongé, plus pâle que celui du blé ; son épi est plus mince, plus grêlé et moins fourni. Il sert aussi à faire du pain, mais ce pain est moins nourrissant que celui du froment. En revanche, il est plus rustique que ce dernier, craint moins le froid et se contente de terrain plus pauvre. C'est la céréale des pays de montagne. On se sert de sa paille allongée à différents usages, notamment à faire des liens. Le seigle d'hiver est le plus employé. Quelquefois on sème un mélange par moitié de blé et de seigle qui prend alors le nom de *méteil*. Les deux plantes poussent sans se nuire et, comme l'une des deux peut résister aux mauvaises conditions qui nuisent à l'autre, on a plus de chance d'obtenir une récolte moyenne.

**L'orge.** — L'orge se distingue des autres graminées par une barbe assez longue et linéement dentelée.

On distingue l'orge d'hiver ou escourgeon qui se sème en automne, l'orge commune, l'orge à deux rangs, l'orge chevalier ou paumelle qui se sement toutes en mars.

L'orge donne un pain de qualité inférieure. Réduite en farine, elle constitue une bonne nourriture pour le bétail, car elle contribue à faire augmenter le lait et engraisse rapidement les bœufs, les porcs et les volailles. Elle remplace l'avoine dans la ration des chevaux.

Mais le véritable usage de l'orge est dans la fabrication de la bière, où elle est employée en quantités considérables. La paille d'orge peut parfaitement être donnée en nourriture aux animaux, malgré certains préjugés contraires, car elle est très bonne. Très nourrissante et n'a aucune influence mauvaise sur la santé.

L'orge aime les terres légères et un peu humides. On la sème à la fin de l'hiver ou aux premiers jours du printemps. On doit la moissonner avant qu'elle soit mûre, car l'épi mûr devient très fragile ; la tige se brise facilement, et l'égrenage de l'épi constitue une perte pour le cultivateur.

**L'avoine.** — L'avoine diffère des autres céréales en ce que son épi n'est plus compacte, mais se développe en panicule lâche. L'avoine de Hongrie, l'avoine noire de Brie, l'avoine jaune de Flandre sont les meilleures variétés dans les bonnes terres. L'avoine joannette convient mieux dans les terres médiocres. Le pain qui en résulte est fort médiocre ; elle convient tout particulièrement aux chevaux auxquels elle donne de l'énergie et de la résistance. Elle fournit le gruaux employé pour l'alimentation des tout petits enfants.

**Le maïs.** — Cette plante, originaire d'Amérique, a sa paille beaucoup plus grosse que celle des autres céréales et des autres graminées. Sa culture n'est productive que dans le Midi. Le maïs se sème en lignes espacées de 0,50 à 0,60 cent. ; quand il fleurit, on le fait passer par l'éclaircissage, opération qui consiste à retrancher le bout des tiges pour concentrer la sève dans les épis.

Tous les animaux recherchent les graines du maïs. Sa farine sert à faire des galettes, des bouillies appelées gaudes ou polenta, usage fort répandu au Midi de la France et de l'Italie. L'importance de cette plante s'est considérable.